



SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION CENTRALE DES
RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA MOBILISATION**

Ouagadougou, le 11 JUIN 2025

N°2025- 0764 /MDAC/SG/DCRHM

**LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA DEFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS**

COMMUNIQUE:

Les jeunes Burkinabè de sexe masculin et féminin désirant faire carrière dans les Forces Armées Nationales, sont informés qu'il est organisé pour le cycle 2025-2026, un concours direct de recrutement de **cinq cent vingt (520) Elèves Sous-Officiers Spécialistes (ESOS)**, suivant les profils ci-dessous, au titre de la 14^{ème} promotion de l'Ecole Nationale de Sous-Officiers d'Active (ENSOA) de Kamboincin.

N°d'ordre	Profil	Effectifs Retenus	Diplôme Exigé
1	Infirmier	120	BAC + licence en soin infirmier
2	Technicien biomédical (laboratoire)	10	Diplôme de techniciens biomédical option laboratoire (BAC+2)
3	Technicien biomédical (maintenance)	2	Diplôme de techniciens biomédical option maintenance (BAC+3)
4	Technicien radiologie	7	Diplôme de techniciens en radiologie (BAC+3)
5	Préparateur d'Etat en pharmacie	2	Diplôme de Préparateur d'Etat en pharmacie (BAC+3)
6	Technicien en médecine Physique et Réadaptation	3	Diplôme de techniciens en médecine Physique et réadaptation (BAC+3)
7	Secrétaire médical	6	BEP secrétariat + BAC G1 ou BAC pro + Diplôme de secrétariat médical
8	Technicien en bâtiment (maçonnerie)	6	BAC+ BEP en Bâtiment (option maçonnerie)
9	Technicien en topographie	4	BAC+ BEP en Bâtiment (option topographie)
10	Technicien en dessin	3	BAC+ BEP en Bâtiment (option dessin)
11	Technicien en froid et climatisation	2	BAC+ BEP en froid et climatisation
12	Technicien en électricité bâtiment	2	BAC+ BEP en électricité Bâtiment

13	Technicien en construction métallique	2	BAC+ BEP en construction métallique
14	Technicien en menuiserie bois	2	BAC+ BEP en menuiserie bois
15	Génie civil	5	BAC+ BEP en génie civil ou BAC F4
16	Technicien en Maintenance génie électrique	4	BAC+ BEP en maintenance génie électrique
17	Technicien en mécanique automobile option électricité ou électronique	13	BAC PRO ou BAC + BEP en mécanique auto option électricité ou électronique
18	Technicien en mécanique auto option véhicule poids lourd	14	BAC PRO ou BAC+ BEP en mécanique auto option véhicule poids lourd
19	Technicien en mécanique auto option véhicule léger	7	BAC PRO ou BAC+ BEP en mécanique auto option véhicule léger
20	Technicien en mécanique auto option engin	5	BAC+ BEP en mécanique auto option engin
21	Technicien en mécanique générale	12	BAC PRO ou BAC+ BEP en mécanique générale
22	Technicien en maintenance industrielle	2	BAC + BEP en maintenance industrielle ou tout autre diplôme reconnu équivalent par l'Etat
23	Secrétaire administratif	7	BAC + BEP en Secrétariat ou BAC Pro en secrétariat sténodactylographie ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
24	Technicien en génie logiciel	15	BAC +BTS ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat en génie logiciel
25	Technicien en réseaux informatiques	15	BAC + BTS ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat en réseau Informatique
26	Technicien en Maintenance Automobile	10	BAC pro en technique en maintenance automobile ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
27	Technicien en Electromécanique	10	BAC pro en électromécanique ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
28	Technicien en Structure Métallique	10	BAC pro en Structure métallique ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
29	Technicien en Electrotechnique/Electromécanique	10	BAC + BTS (ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat) en génie électronique
30	Technicien en froid et climatisation (automobile)	5	BAC Pro froid et climatisation ou BAC+BEP froid et climatisation
31	Gestionnaire des Ressources Humaines	18	BAC + 2 en Gestion des ressources humaines ou en Sciences sociales ou en sciences juridiques, ou en sciences économiques, ou le diplôme du cycle B en GRH de l'ENAM.
32	Comptable	100	BAC + 2 en comptabilité ou en sciences économiques, ou le diplôme du cycle B de

			I' ENAREF.
33	Cuisinier	15	BAC Pro en hôtellerie, restauration option cuisine
34	Maitre d'hôtel	5	BAC Pro en hôtellerie, cuisine option restaurant
35	Assistant en éducation sociale	9	BAC + diplôme d'Etat en éducation sociale
36	Assistant en éducation féminine	5	BAC + diplôme d'Etat en promotion du genre
37	Assistant en éducation spécialisée	3	BAC + diplôme d'Etat en éducation spécialisée
38	Educateur de la petite enfance	3	BAC+ diplôme d'Etat en éducation des jeunes enfants
39	Maitre en Science et Technique des Activités Physiques et Sportives (STAPS) option entraînement	10	Licence en Science et Technique des Activités Physiques et Sportives option entraînement
40	Maitre en Science et Technique des Activités Physiques et Sportives (STAPS) option santé	5	Licence en Science et Technique des Activités Physiques et Sportives option entraînement option santé
41	Assistant des affaires culturelles	1	BAC +2 en gestion des affaires culturelles
42	Assistant en gestion du patrimoine culturel	1	BAC +2 en gestion du patrimoine culturel
43	Assistant des services touristiques ou hôteliers	1	BAC +2 en gestion des services touristiques ou hôteliers
44	Assistant en Documentation	1	BAC +2 en gestion de la documentation
45	Communication digitale	1	BAC + 2 (ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat) en communication digitale/une expérience dans la gestion des médias sociaux est souhaitée.
46	Monteur vidéo	1	BAC + 2 (ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat) en montage vidéo / réalisation vidéo
47	Cadreur Vidéo	1	BAC + 2 ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat en Technique de cadrage vidéo
48	Greffier	10	BAC+ 2 en science juridique
49	Technicien en Electromécanique	5	BAC pro en électromécanique ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat
50	Technicien en Electrotechnique	10	BAC + BTS ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par l'Etat en génie électrotechnique
TOTAL		520	

Une priorité sera accordée aux VDP, veuves et orphelins des FDS.

I. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les candidats doivent être de jeunes remplissant les conditions suivantes :

- être célibataire sans enfant à charge et de nationalité Burkinabè ;
- être âgé (e) de vingt (20) ans au moins et de trente (30) ans au plus au 31 décembre 2025 (c'est-à-dire être né (e) entre le 31 décembre 1995 et le 31 décembre 2005) ;
- être titulaire du diplôme requis pour le poste convoité ou de tout autre diplôme reconnu équivalent par l'Etat;
- être de bonne moralité et physiquement apte à suivre la formation ;
- avoir un casier judiciaire vierge datant de moins de trois (03) mois ;
- être enrôlé Volontaire pour la Défense de la Patrie (VDP) au moins douze (12) mois à la date du début du dépôt des dossiers de candidature (pour les candidats VDP) ;
- détenir un contrat VDP à jour ;
- n'avoir pas d'engagement à la fonction publique ;
- être prêt à servir dans toute localité du territoire national et également à l'extérieur du Burkina Faso sur les zones d'intervention de l'Armée Burkinabè ;
- accepter le statut de militaire.

II. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé comme suit :

- Une (01) demande manuscrite et timbrée à 200f CFA, adressée à monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants (**préciser le poste convoité**) ;
- Un (01) certificat de nationalité burkinabè (**les photocopies légalisées ne seront pas acceptées**) ;
- Un (01) extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieux et établi avant 2023 (**les photocopies légalisées ne seront pas acceptées**) ;
- Un (01) casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois à la date du début du dépôt des dossiers de candidature ;
- Une (01) photocopie légalisée de la carte nationale d'identité Burkinabè (CNIB) ;
- Une (01) photocopie légalisée du diplôme du Baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent par l'Etat ;
- Une (01) copie du contrat de VDP à jour ;
- Une (01) photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;
- Une (01) photocopie légalisée du diplôme requis pour le poste convoité ;
- Une (01) photocopie légalisée du relevé de notes du diplôme requis ;
- Un (01) certificat de visite et de contre visite délivré par un médecin militaire, attestant que le candidat est apte à subir les épreuves physiques et datant de moins de trois (03) mois à la date du début de dépôt des dossiers de candidature ;
- Un certificat de non grossesse délivré par un médecin militaire (pour les candidats de sexe féminin) ;

- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation.

NB : les diplômes feront l'objet d'une vérification auprès des services techniques compétents en la matière.

III. DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers complets de candidature seront reçus sur présentation de la carte nationale d'identité Burkinabè (CNIB) à la Direction Centrale des Ressources Humaines et de la Mobilisation, sise dans les anciens locaux du Service Nationale pour le Développement (SND), tous les jours ouvrables du **lundi 16 juin à 08 heures au vendredi 11 juillet 2025 inclus à 16 heures 00 minute.**

NB : la clôture du dépôt des dossiers est fixée au vendredi 11 juillet 2025 à 16 heures 00 minute.

IV. CENTRE D'EXAMEN

La garnison de Ouagadougou est l'unique centre d'examen.

V. EPREUVES DU CONCOURS

Le concours se déroulera dans le centre unique de Ouagadougou et comportera les épreuves suivantes en deux phases :

❖ Première phase : épreuves physiques

Une (01) épreuve sportive de présélection se déroulera du **lundi 4 au samedi 9 août 2025** au camp Général Aboubacar Sangoulé LAMIZANA. Elle comprendra les disciplines suivantes :

- Une course de **100 mètres** (épreuve de résistance) ;
- Une course de **3000 mètres** (épreuve d'endurance).

Les résultats des épreuves physiques seront affichés à partir du **mardi 12 août 2025** au poste de Commandement du Commandement des Ecoles et Centres de Formation (PC/CECF).

A l'issue de cette première phase, seuls les candidats ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 et n'ayant pas de note inférieure à 7/20 dans chacune des épreuves seront admis à participer à la seconde phase.

❖ Deuxième phase : épreuves écrites et ou pratiques.

Une épreuve écrite et/ou pratique du **lundi 25 au dimanche 31 août 2025** dans les différentes Directions Centrales.

Toute note inférieure à 7/20 est éliminatoire.

Les candidats se présenteront sur les lieux des épreuves munis du récépissé d'inscription et de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ayant servi au dépôt du dossier.

NB : l'appel des candidats se fera à 6 heures 00 minute dans les différents centres de composition.

VI. ADMISSION

L'admission définitive sera prononcée à l'issue d'une visite médicale d'aptitude et d'une enquête de moralité.

Pour le Ministre d'Etat et par Délégation,
Le Secrétaire Général



Intendant Colonel-Major Jean Baptiste PARKOUDA

Commandeur de l'Ordre de l'Etalon

DIFFUSION :

- sur la RNB à toutes les heures de communiqué en français pendant 3 jours;
- dans le Quotidien Sidwaya.



Ouagadougou, le 11 JUIN 2025

N°2025-0769/MDAC/SG/DCRHM

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

COMMUNIQUE:

Les jeunes Burkinabè de sexe masculin et féminin désirant faire carrière dans les Forces Armées Nationales, sont informés qu'il est organisé un concours direct pour le recrutement de **cent quatre-vingt-six (186) Elèves Officiers d'Active (EOA)** au titre de la 26^{ème} promotion de l'Académie Militaire Georges NAMOANO (AMGN), cycle 2025-2027.

La répartition des places est la suivante :

- **Cent cinquante-six (156) civils dont cent quarante-six (146) garçons et dix (10) filles ;**
- **Trente (30) Anciens Enfants de Troupe (AET).**

Une priorité sera accordée aux VDP, veuves et orphelins des FDS et des VDP.

I. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les candidats doivent être de jeunes remplissant les conditions suivantes :

- être célibataire sans enfant à charge et de nationalité Burkinabè ;
- être âgé (e) de **vingt (20) ans au moins et de vingt et sept ans (27) ans au plus au 31 décembre 2025** (c'est-à-dire être né (e) entre le 31 décembre 1998 et le 31 décembre 2005) ;
- être âgé (e) de **vingt (20) ans au moins et de trente ans (30) ans au plus au 31 décembre 2025** (c'est-à-dire être né (e) entre le 31 décembre 1995 et le 31 décembre 2005) pour les Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) ;
- être titulaire d'une licence ou tout autre diplôme reconnu équivalent par l'Etat ;
- être de bonne moralité et physiquement apte à suivre la formation ;
- être enrôlé VDP au moins douze (12) mois à la date du début du dépôt des dossiers de candidature (pour les candidats VDP) ;
- détenir un contrat à jour (pour les VDP) ;
- avoir un casier judiciaire vierge datant de moins de trois (03) mois à la date du début du dépôt des dossiers de candidature ;
- n'avoir pas d'engagement à la fonction publique ;
- être prêt à servir sur tout le territoire national et également à l'extérieur du Burkina Faso sur les zones d'intervention de l'Armée Burkinabè ;
- accepter le statut de militaire.

II. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre :

- une (01) demande manuscrite et timbrée à 200f CFA, adressée à monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants ;
- un (01) certificat de nationalité burkinabè (**les photocopies légalisées ne seront pas acceptées**) ;
- un (01) extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu et établi avant l'année 2023 (**les photocopies légalisées ne seront pas acceptées**) ;
- un (01) casier judiciaire vierge datant de moins de trois (03) mois à la date du début du dépôt des dossiers de candidature ;
- une (01) photocopie légalisée du diplôme du Baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent par l'Etat ;
- une (01) photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;
- une (01) photocopie légalisée du diplôme de la licence ou une attestation de succès justifiant la soutenance à la Licence ou tout autre diplôme équivalent par l'Etat ;
- une (01) photocopie légalisée du relevé de notes de la licence ;
- une (01) photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ;
- un (01) certificat de visite et de contre visite délivré par un médecin militaire, datant de moins de trois (03) mois à la date du début de dépôt des dossiers de candidature ;
- un certificat de non grossesse délivré par un médecin militaire (pour les candidats de sexe féminin) ;
- une (01) copie du contrat à jour pour les VDP ;
- un curriculum vitae ;
- une lettre de motivation.

NB : les diplômes feront l'objet d'une vérification auprès des services techniques compétents en la matière.

III. DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers complets de candidature seront reçus sur présentation de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB), pendant la période allant du **lundi 16 juin à 08 heures 00 minute au vendredi 11 juillet 2025 à 16 heures 00 minute inclus**, dans les postes de Commandement (PC) des formations suivantes :

- les Régions militaires (Kaya, Bobo-Dioulasso et Ouagadougou, Dédougou, Dori, Fada N'Gourma) ;
- le Groupement Central des Armées au Camp Guillaume OUEDRAOGO ;
- la 1^{ère} Région Aérienne de l'Armée de l'Air de Ouagadougou ;
- la 2^{ème} Région Aérienne de l'Armée de l'Air à Bobo-Dioulasso ;
- le 53^{ème} Régiment d'Infanterie Commando à Nouna ;
- le 42^{ème} Régiment d'Infanterie Commando à Gorom-Gorom ;
- le 22^{ème} Régiment d'Infanterie Commando à Gaoua ;
- l'Académie Militaire Georges NAMOANO à Pô ;
- la Compagnie de Gendarmerie à Ziniaré ;
- le 12^{ème} Régiment d'Infanterie Commando à Ouahigouya ;
- la Compagnie de Gendarmerie à Manga ;

- le 61^{ème} Régiment d'Infanterie Commando à Tenkodogo ;
- au Commandement des Ecoles et Centre de Formation à Ouagadougou (pour les AET) ;
- le 24^{ème} Régiment Interarmes à Banfora ;
- la 3^{ème} Compagnie de la Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers (BNSP) à Koudougou ;
- dans les coordinations régionales de la Brigade des Volontaires pour la Défense de la Patrie pour les VDP.

La clôture du dépôt des dossiers de candidature est fixée au **vendredi 11 juillet 2025 à 16 heures 00 minute.**

IV. CENTRE D'EXAMEN

Les garnisons de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Kaya seront les centres d'examen.

V. EPREUVES DU CONCOURS

Le concours comportera les épreuves suivantes :

❖ Première phase : épreuves physiques

Elles se dérouleront du **lundi 28 juillet au samedi 02 août 2025** au camp général ABOUBACAR SANGOULE LAMIZANA à Ouagadougou, au Camp OUEZZIN COULIBALY à Bobo Dioulasso, et au 10^{ème} RCAS à KAYA et comprendront les disciplines suivantes pour l'ensemble des candidats :

- Une course de **100 mètres** (épreuve de résistance) ;
- Une course de **3000 mètres** (épreuve d'endurance).

Les résultats des épreuves physiques seront affichés à partir du **Mercredi 6 août 2025** au poste de Commandement du Commandement des Ecoles et Centres de Formation (PC/CECF) au Camp OUEZZIN COULIBALY à Bobo Dioulasso, et au 10^{ème} RCAS à KAYA.

A l'issue de cette première phase, seuls les candidats ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à **10/20** et une note supérieure à **7/20** dans chacune des épreuves seront admis à participer à la seconde phase.

❖ Deuxième phase : épreuves écrites.

Elles se dérouleront le **dimanche 17 août 2025** aux Lycées Marien N'GOUABI et BAMBATA à Ouagadougou, au Lycée OUEZZIN COULIBALY à Bobo Dioulasso, au Lycée Provincial de KAYA et porteront sur les matières suivantes (pour l'ensemble des candidats) :

- Une épreuve de Culture générale (durée 01 heure ; coefficient : 02) ;
- Une épreuve de mathématiques (durée 02 heures ; coefficient : 02) ;
- Une épreuve de dissertation française (durée 03 heures ; coefficient : 02) ;
- Une épreuve d'anglais (durée 01 heure ; coefficient : 01) ;
- Un test psychotechnique (durée 02 heures ; coefficient : 03) ;

Toute note inférieure à **07/20** à l'une de ces épreuves est éliminatoire.

A l'issue de la 2^{ème} phase, la liste des candidats retenus pour l'entretien psychologique sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

NB : Les candidats prendront connaissance de leur lieu de composition des épreuves écrites à l'affichage des résultats des épreuves sportives.

❖ **Troisième phase : entretien psychologique**

Il se déroulera suivant un calendrier fixé ultérieurement à cet effet.

A l'issue de la 3^{ème} phase, les résultats provisoires seront proclamés.

NB : Les candidats se présenteront sur les lieux de composition de toutes les épreuves munis du récépissé d'inscription et de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ayant servi au dépôt du dossier. L'appel des candidats se fera à 06 heures 00 minutes dans les différents centres de composition.

VI. ADMISSION

L'admission définitive sera prononcée à l'issue d'une visite médicale d'aptitude et d'une enquête de moralité.

Pour le Ministre d'Etat et par Délégation,
Le Secrétaire Général



Intendant Colonel-Major Jean Baptiste PARKOUDA
Commandeur de l'Ordre de l'Etalon

DIFFUSION :

- sur la RNB à toutes les heures de communiqué en français pendant 3 jours;
- dans le Quotidien Sidwaya.



SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION CENTRALE DES
RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA MOBILISATION**

N°2025-0767 /MDAC/SG/DCRHM

Ouagadougou, le 11 JUIN 2025

**LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA DEFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS**

COMMUNIQUE:

Les jeunes Burkinabè de sexe masculin et féminin sont informés qu'il est organisé un recrutement exceptionnel de **deux mille cent (2100) Militaires du Rang** pour les besoins des Forces Armées Nationales au compte du contingent de la classe 2025 dont **mille cinquante (2050) garçons et cinquante (50) filles**.

I- CONDITIONS DE CANDIDATURE

- ✓ être de nationalité Burkinabè ;
- ✓ être célibataire sans enfant à charge ;
- ✓ être âgé (e) de vingt (20) ans au moins et de vingt-cinq (25) ans au plus au 31 décembre 2025 (c'est-à-dire être né (e) entre le 31 décembre 2000 et le 31 décembre 2005) pour les civils ;
- ✓ être titulaire du diplôme du Certificat d'Etudes Primaires (CEP) ;
- ✓ être physiquement apte à suivre la formation ;
- ✓ n'avoir pas d'engagement à la fonction publique ;
- ✓ être prêt à servir sur tout le territoire national et à l'extérieur du Burkina Faso sur les zones d'interventions de l'Armée burkinabè ;
- ✓ accepter le statut de militaire ;
- ✓ jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité.

II- COMPOSITION DES DOSSIERS

- un (01) certificat de nationalité burkinabè ;
- deux (02) extraits d'actes de naissance ou jugements supplétifs en tenant lieu et établis avant l'année 2023 (pas de copies légalisées) ;
- un (01) casier judiciaire vierge datant de moins de trois (03) mois à la date du début du dépôt des dossiers de candidature ;
- une (01) photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ;
- un (01) certificat de non grossesse délivré par un médecin militaire (pour les candidats de sexe féminin) ;
- un (01) certificat médical de visite et contre visite délivré par un médecin militaire pour les candidats civils ;
- une (01) photocopie légalisée du diplôme de CEP.

III. RECEPTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers complets seront déposés, du 16 juin au 11 juillet 2025 sur présentation de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) dans les formations militaires suivantes :

- les Régions militaires (Kaya, Bobo-Dioulasso et Ouagadougou, Dédougou, Dori, Fada N'Gourma) ;
- le Groupement Central des Armées au Camp Guillaume OUEDRAOGO ;
- la 1^{ère} Région Aérienne de l'Armée de l'Air de Ouagadougou ;
- la 2^{ème} Région Aérienne de l'Armée de l'Air à Bobo-Dioulasso ;
- le 53^{ème} Régiment d'Infanterie Commando à Nouna ;
- le 42^{ème} Régiment d'Infanterie Commando à Gorom-Gorom ;
- le 22^{ème} Régiment d'Infanterie Commando à Gaoua ;
- l'Académie Militaire Georges NAMOANO à Pô ;
- la Compagnie de Gendarmerie à Ziniaré ;
- le 12^{ème} Régiment d'Infanterie Commando à Ouahigouya ;
- la Compagnie de Gendarmerie à Manga ;
- le 61^{ème} Régiment d'Infanterie Commando à Tenkodogo.
- Le 24^{ème} Régiment Interarmes à Banfora ;
- la 3^{ème} Compagnie de la Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers (BNSP) à Koudougou.

IV- SELECTION

La sélection débutera le 11 août 2025 dans tous les chefs-lieux de régions administratives selon un calendrier qui sera communiqué ultérieurement.

Elle portera sur :

- 1- L'administration des épreuves sportives suivantes :
 - courses de 1500 mètres et 100 mètres pour les garçons ;
 - courses de 1000 mètres et 80 mètres pour les filles.
- 2- Une visite médicale de sélection ;
- 3- Une enquête de moralité.

Chaque candidat se présentera aux lieux et jours indiqués, muni de sa Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) et de son récépissé de dépôt.

L'appel des candidats se fera à 05 heures 00 minute dans les différents centres de composition.



Intendant Colonel-Major Jean Baptiste PARKOUDA

Commandeur de l'Ordre de l'Étalon

DIFFUSION :

- sur la RNB à toutes les heures de communiqué en français pendant 3 jours;
- dans le Quotidien Sidwaya.